

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration

SÉANCE DU 25 JUIN 2020

L'an DEUX MILLE VINGT, LE VINGT-CINQ JUIN,

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 19 juin 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président.

Etaient présents : Christophe BÉCHU, Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Céline VÉRON, Benoit AKKAOUI, Nicole BERNARDIN, Véronique CHAUCHEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON.

Etaient excusés : William GALLEY, Angelo TOCCO.

Objet : Renouvellement du Conseil d'administration de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale – Proposition de candidat

Monsieur le Président expose,

Mesdames, Messieurs,

Suite aux élections municipales et à la mise en place des nouveaux Conseils d'administration des CCAS, l'UNCCAS, procède au renouvellement de ses instances et en particulier de son Conseil d'administration.

Les statuts de l'UNCCAS prévoient préalablement à l'installation du Conseil d'administration, la constitution de 100 grands électeurs nationaux.

Compte tenu de l'action conduite par l'UNCCAS, tant auprès des pouvoirs publics à l'occasion des projets législatifs et réglementaires, que sur le plan de la coordination des CCAS ou de la communication à propos de leurs actions, au plan national, il est opportun que notre établissement puisse participer aux instances dirigeantes de l'Union.

A cet effet, je vous propose :

- que Christelle LARDEUX-COIFFARD se porte candidate au Comité des 100 grands électeurs nationaux puis au Conseil d'administration de l'UNCCAS,
- que Richard YVON soit suppléant.

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration valide, à l'unanimité, ces candidatures.

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20200625-DEL-2020-038-DE
Date de transmission : 29/06/2020
Date de réception préfecture : 29/06/2020
Président